

Communication de la Commission reconnaissant officiellement le caractère obsolète de certains actes du droit communautaire dans le domaine de l'énergie

(2005/C 39/08)

Conformément aux orientations relatives à la réduction de l'acquis communautaire actif et dans le cadre de la simplification des actes de la Commission, les actes ci-après sont supprimés de l'acquis communautaire actif et n'apparaissent donc plus dans le répertoire de la législation communautaire en vigueur ⁽¹⁾.

31952S0002

CECA Haute Autorité: Décision n° 2-52 du 23 décembre 1952 fixant les conditions d'assiette et de perception des prélèvements visés aux articles 49 et 50 du Traité.

Journal officiel n° B 1 du 30.12.1952, p. 3–4

31952S0003

CECA Haute Autorité: Décision n° 3-52 du 23 décembre 1952 relative au montant et aux modalités d'application des prélèvements prévus aux articles 49 et 50 du Traité.

Journal officiel n° B 1 du 30.12.1952, p. 4–6

31953D0004

CECA Haute Autorité: Décision n° 4-53 du 12 février 1953 relative aux conditions de publicité des barèmes de prix et conditions de vente pratiqués dans les entreprises des industries du charbon et du minerai de fer.

Journal officiel n° B 2 du 12.2.1953, p. 3–5

31953D0031

CECA Haute Autorité: Décision n° 31-53 du 2 mai 1953 relative aux conditions de publicité des barèmes de prix et conditions de vente pratiqués dans les entreprises des industries de l'acier.

Journal officiel n° B 6 du 4.5.1953, p. 111–112

31954D0037

CECA Haute Autorité: Décision n° 37-54 du 29 juillet 1954 relative aux conditions de publicité des barèmes de prix et conditions de vente pratiqués par les entreprises de l'industrie de l'acier pour la vente des aciers spéciaux définis à l'annexe III du Traité.

Journal officiel n° B 18 du 1.8.1954, p. 470 – 472

31959S0005

CECA Haute Autorité: Décision n° 5-59 du 21 janvier 1959 relative à la possibilité pour les entreprises charbonnières de différer le paiement de sommes dues au titre du prélèvement.

Journal officiel n° 5 du 27.1.1959, p. 109–110

31963D0024

CECA Haute Autorité: Décision n° 24-63, du 11 décembre 1963, relative à l'obligation faite aux entreprises de l'industrie de l'acier de la Communauté de déclarer à la Haute Autorité les transactions assorties de rabais ou prix spéciaux pour l'exportation indirecte.

Journal officiel n° 187 du 24.12.1963, p. 2977–2979

⁽¹⁾ COM(2003) 71 final — Mettre à jour et simplifier l'acquis communautaire.

31964K0001

CECA Haute Autorité: Recommandation n° 1-64 du 15 janvier 1964 aux gouvernements des États membres relative à un relèvement de la protection frappant les produits sidérurgiques à la périphérie de la Communauté.

Journal officiel n° P 8 du 22.1.1964, p. 99–106

31966D0021(01)

CECA Haute Autorité: Décision n° 21-66, du 16 novembre 1966, portant obligation pour les entreprises de l'industrie de l'acier de déclarer les prix facturés lors des livraisons de produits sidérurgiques.

Journal officiel n° 219 du 29.11.1966, p. 3725–3727

31975S3289

Décision n° 3289/75/CECA de la Commission, du 18 décembre 1975, relative à la définition et à la conversion de l'unité de compte à utiliser dans les décisions, recommandations, avis et communiqués dans les domaines du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Journal officiel n° L 327 du 19.12.1975, p. 4-5

31986S1566

Décision n° 1566/86/CECA de la Commission du 24 février 1986 concernant les statistiques du fer et de l'acier.

Journal officiel n° L 141 du 28.5.1986, p. 1-91
